



## SPECIALE 8 MARS

Les pistes d'action proposées par WATHI  
à l'occasion de la journée internationale  
de lutte pour les droits des femmes

**1**

Engager l'ensemble de la société, notamment à travers les médias publics, privés et communautaires, à donner des chances égales aux filles et aux garçons en réexaminant les messages éducatifs et les pratiques dans le cercle familial, par exemple en rééquilibrant la charge des travaux domestiques entre les filles et les garçons.

**2**

Mettre en place des mesures de discrimination positive, justifiées par une exigence d'équité, pour le maintien des filles à l'école, par l'octroi, par exemple, de bourses spécifiques pour les filles dans les régions les plus défavorisées, afin d'éviter qu'elles interrompent leurs études à cause du manque de moyens financiers et des pressions familiales et sociales.

**3**

Mettre en œuvre, dans le cadre des réformes engagées dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnelle, une politique visant à encourager les filles, dans toutes les régions du pays, à s'orienter davantage vers les filières scientifiques, techniques et technologiques, à compter du niveau d'études secondaires.

**4**

Introduire l'éducation sexuelle dès l'école primaire dans le but de permettre aux jeunes filles et aux garçons d'être instruits en santé sexuelle et reproductive notamment pour éviter les comportements à risque, les grossesses précoces, les maladies sexuellement transmissibles et des situations difficiles qui changent parfois définitivement les trajectoires de vie des enfants, particulièrement les filles.

**5**

Renforcer la participation des femmes aux instances de décision politique, administrative et économique en encourageant, par une nouvelle loi, des nominations paritaires dans la haute administration publique et à la tête des institutions, agences et entreprises publiques.

## 6

---

Harmoniser la législation nationale avec les engagements internationaux sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes et faire porter notamment l'âge légal du mariage de 16 à 18 ans conformément aux dispositifs du protocole de Maputo ratifié par le Sénégal.

## 7

---

Relever significativement les sanctions prévues par la loi pour les faits d'agressions sexuelles, criminaliser le viol et créer des centres de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre (physique, sexuelle et psychologique).

## 8

---

Créer et doter en moyens humains et matériels suffisants des bureaux d'information du justiciable dans tous les départements du pays pour vulgariser les acquis juridiques sur les droits des femmes, informer les femmes et leur entourage sur les prérequis pour une action en justice en cas d'agression sexuelle et faciliter ainsi la dénonciation des cas de violences sexuelles.

## 9

---

Etablir un cadre formel d'information, de concertation et de dialogue dans chaque communauté rurale entre parents, autorités coutumières et religieuses et autorités locales pour lever les tabous sur les conséquences concrètes individuelles et collectives des mariages d'enfants, des grossesses précoces et des mutilations génitales.

## 10

---

Faire de la réduction rapide et significative des inégalités de genre une priorité portée par la plus haute autorité politique, le président de la République, se traduisant par une large conscientisation et une réflexion collective sereine sur les conséquences de ces inégalités pour les femmes et pour l'ensemble de la société qui ne libérera pleinement son potentiel que si les entraves à l'épanouissement des filles et des femmes, représentant 52% de la population, sont levées.

*Ces propositions sont issues des travaux de WATHI dans le cadre de l'initiative « Bien-être des filles et des femmes au coeur du débat électoral au Sénégal », réalisée avec le financement du Gouvernement du Canada. Elles concernent donc le Sénégal mais la plupart de ces pistes sont également pertinentes pour les autres pays d'Afrique de l'Ouest et du continent.*

REJOIGNEZ LE RÉSEAU WATHI

[www.wathi.org](http://www.wathi.org)

